

SFRP

Journées 17 et 18 Novembre 2009
mesures opérationnelles

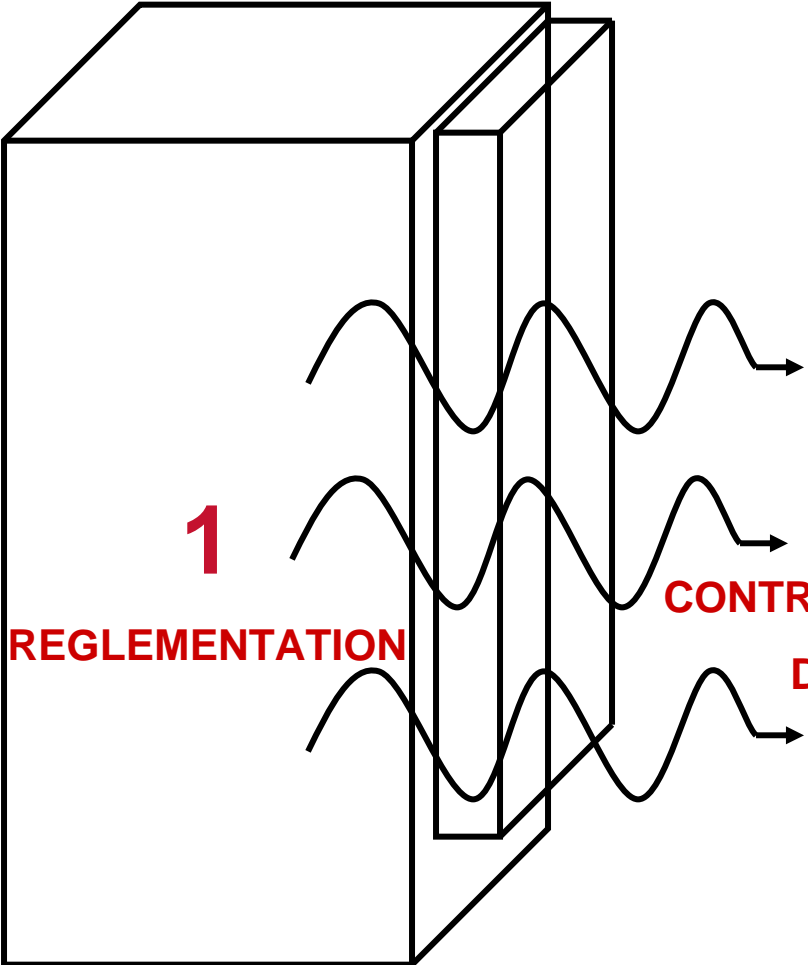
Contrôle technique d'ambiance en INB



A. De vita
Chef du Service Radioprotection et
Environnement



SOMMAIRE



1

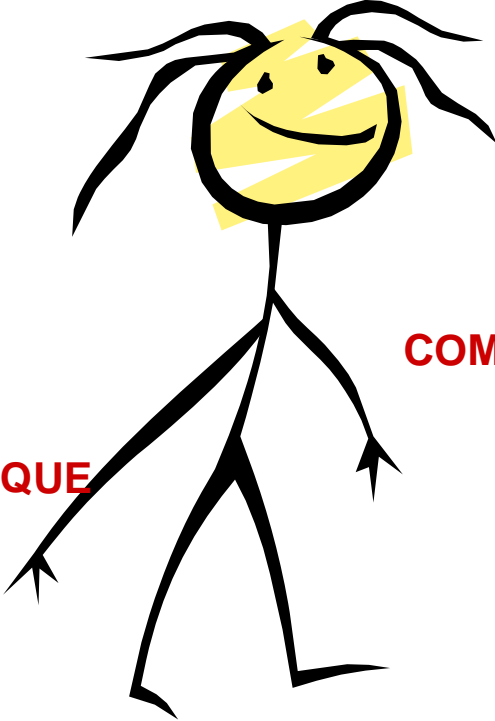
REGLEMENTATION

2

**CONTRÔLE TECHNIQUE
DAMBIANCE**

3

**CHOIX DU
MATERIEL**



4

COMPETENCE

5

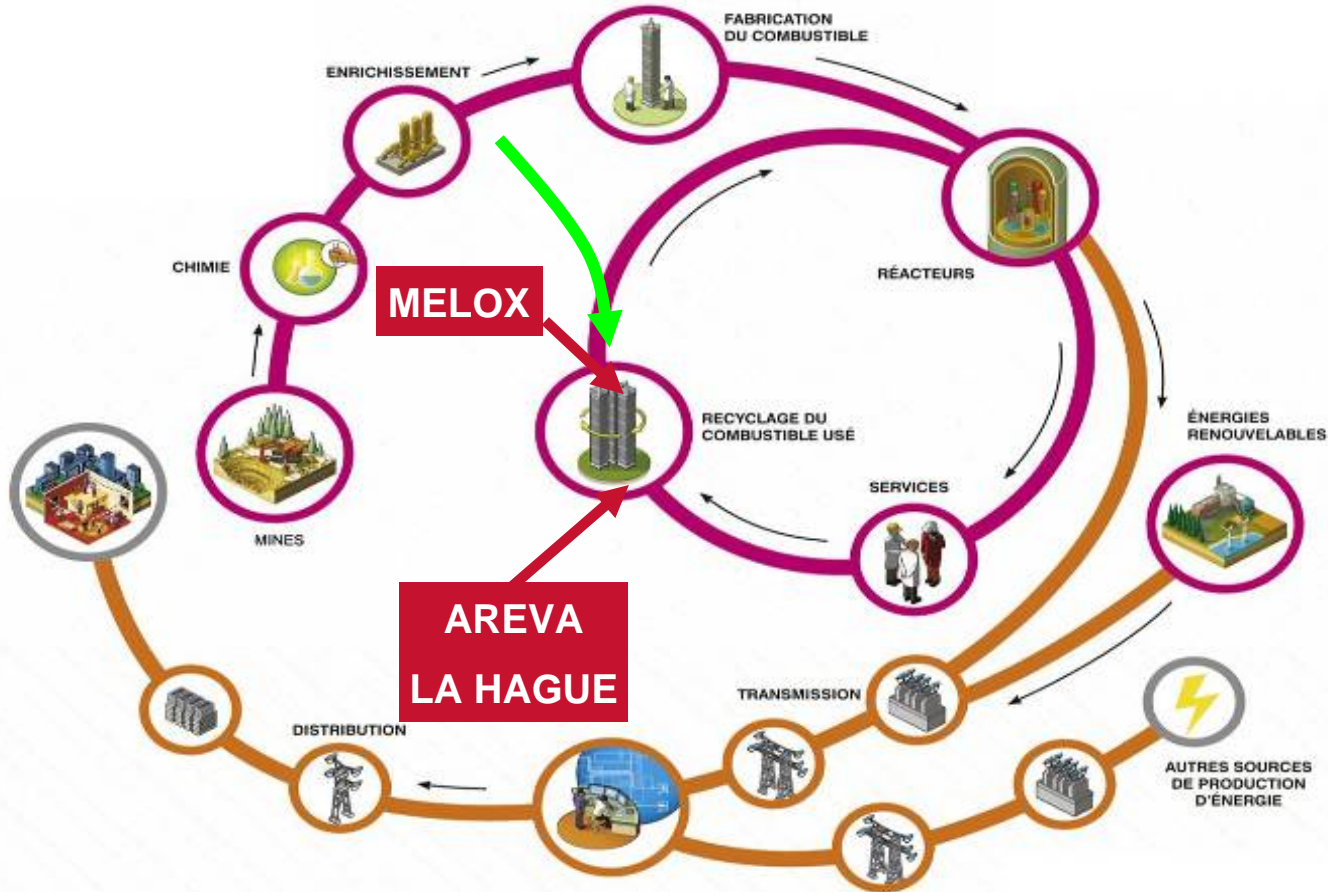
**INTERPRETATION DES
RESULTATS**

MELOX



MELOX dans le cycle

Des solutions pour produire de l'énergie sans CO₂



Des solutions pour acheminer l'électricité en toute fiabilité

Nucléaire

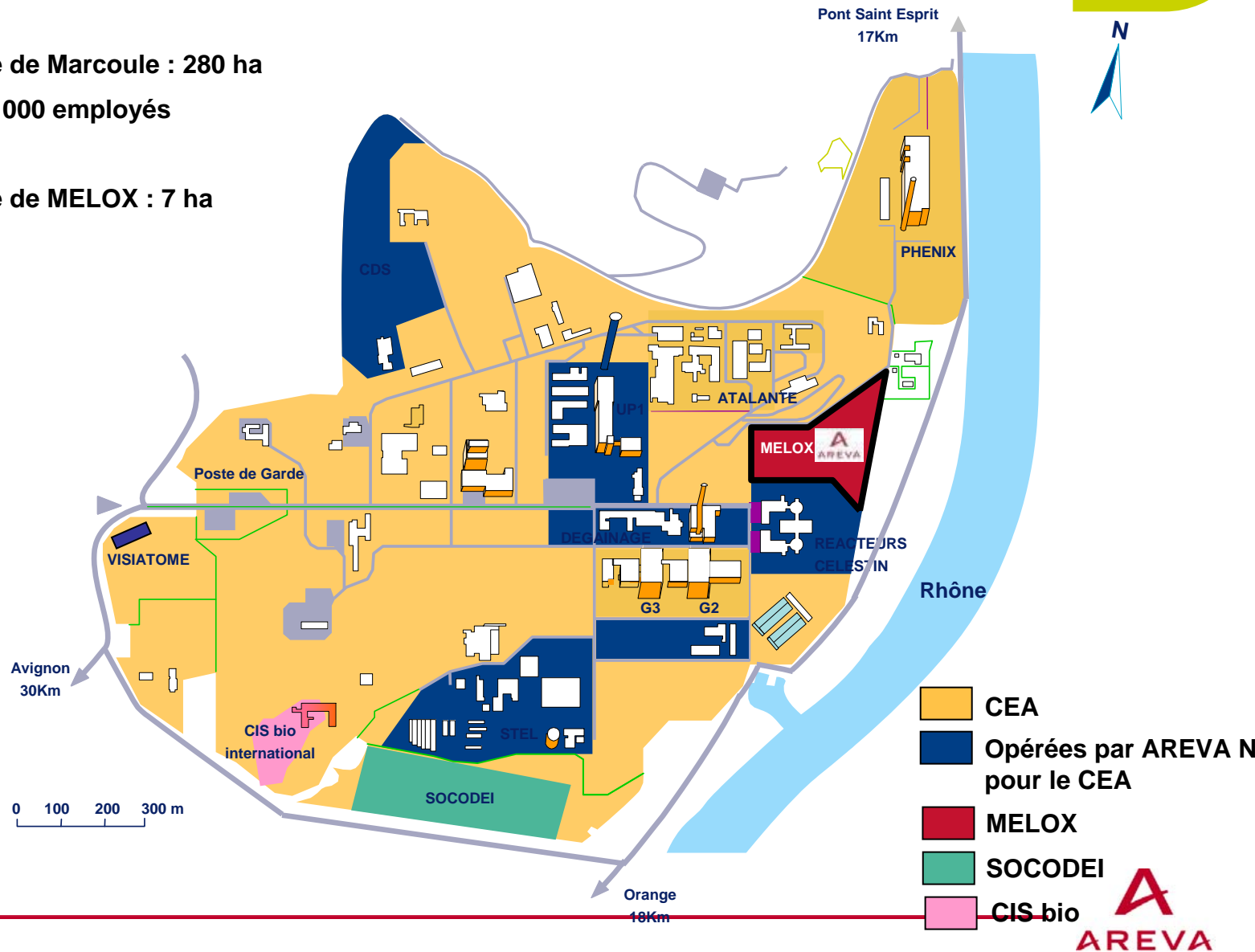
Transmission & Distribution

Le site nucléaire de Marcoule

Superficie de Marcoule : 280 ha

Environ 5 000 employés

Superficie de MELOX : 7 ha



Melox : en quelques mots

- ▶ C'est 7 hectares dans le sud près d'Avignon sur le site de Marcoule
- ▶ C'est la capacité de fabriquer 195 t ML, soit près de 400 assemblages EDF
- ▶ C'est environ 1000 m³ de Boites à Gants
- ▶ C'est environ 10000 équipements de Boites à Gants
- ▶ C'est environ 1600 personnes dosimétrées et 3 H.Sv

Ces dernières années :

- ◆ **Renforcement**
- ◆ **structuration de la réglementation**

→ Développement des structures de radioprotection

- **Amélioration des référentiels de contrôles**
- **Quid des CTE ?**

▶ La lettre

- ◆ Donnée par le code du travail (article 231-85) :
« contrôles à effectuer en fonction des risques radiologiques présents dans les installations et ce à des fins de détermination de l'exposition des travailleurs »

- ◆ Arrêté du 26 octobre 2005 concernant les modalités de contrôle de radioprotection

▶ L'esprit

- ◆ Il faut être organisé, structuré, qualifié dans certains cas
- ◆ Responsabilité de l'organisation des CT
- ◆ Choix du contrôleur (domaine défini par d'autres textes)
 - IRSN
 - OARP
- ◆ CTE → Rapport systématique à l'ASN et au chef d'établissement
- ◆ Surveillance particulière des OARP par l'ASN

Le Contrôle Technique d'ambiance

▶ De la responsabilité du Chef d'Etablissement, il doit être :

- ◆ **Interne ou externe et être identifié dans le référentiel de sureté,**
 - Interne : réalisé par « l'établissement » avec ses moyens
 - Externe : sous la responsabilité de l'établissement et confié à un Organisme Agréé
- ◆ **Globalement : avoir 2 systèmes de contrôles différents**
 - Moyens humains (formations, compétences, supervision...)
 - Moyens organisationnels (documents ..)
 - Moyens matériels (différents et/ou dédiés)
- ◆ **Dans tous les cas :**
 - Traçabilité
 - Traitement des écarts

Le choix du matériel

- ▶ 1- Adéquation entre besoin du terrain et matériel dans le commerce
 - ▶ 2- Test et qualification : traçabilité et preuve de qualité
 - ▶ 3- Utiliser le REX des autres équipes
 - ▶ 4- Echanger et/ou travailler avec les fournisseurs
- ➔ Définition du domaine de fonctionnement de l'appareil

L'interprétation des résultats

- ▶ **Radioprotectionniste : Expert de la mesure nucléaire**

- ▶ **Calibration des appareils :**
 - ◆ Vérification de l'application de normes
 - ◆ Application de normes (rendement de frottis, de sources...)
 - ◆ Utilisation de sources raccordées
 - ◆ enregistrement des contrôles

- ▶ **Sur le terrain :**
 - ◆ analyse et recherche : règles de l'art
 - ◆ Interprétation des résultats

- ▶ **Suivi des éventuelles actions correctives**

La compétence

- ▶ **Formation de base :**
 - ◆ Valorisante sur le terrain
 - ◆ pré requis mais non suffisant

- ▶ **Maintenir et améliorer cette connaissance**

- ▶ **Justifier de la compétence :**
 - ◆ Compétence = savoir ? → non
 - ◆ Compétence = maîtrise du système
 - ◆ La référence dans ce domaine : la norme 17020 (inspection) :
 - l'avenir des contrôles de radioprotection ?

- ▶ **Rôle du manager**
 - ◆ Échange
 - ◆ Homogénéisation et correction des pratiques

▶ Les contrôles techniques d'ambiance :

◆ Formalisme et enregistrement

- pour un meilleur suivi entre radioprotectionnistes
- pour une meilleure restitution au responsable d'installation et intervenants
- Transparence et justification vis-à-vis de l'ASN

◆ Rôle d'expert de la radioprotection

- Connaissance et maîtrise des techniques de mesures
- Maintient des compétences
- Conserver la confiance vis-à-vis des personnels

◆ rigueur et méthode lors de la qualification des appareils

◆ Possibilité d'agréer ses personnels

- Reconnaissance de la radioprotection

Merci pour votre attention

